



Décembre 2024

## Une première Victoire qui en appelle d'autres !

Après 2 audiences à la Direction Orange Grand Sud Est à Marseille, les 8 février et le 7 mai de la Section UFR 13T avec son syndicat départemental, après un envahissement d'une séance du Comité Social d'Entreprise le 29 mars, la DOGSE et la direction nationale Orange ont décidé le 27 novembre de modifier la règle d'accès au Kiosque Retraités Orange **en prenant en compte les retraités depuis 2012, date de création du kiosque et donc du bénéfice de la remise de 10%** et non plus depuis 2020 comme auparavant, même s'ils n'étaient pas inscrits dans une association ou au CE

👉 **C'est une 1<sup>ère</sup> victoire pour des milliers de retraités** ayant cessé leur activité professionnelle de 2012 à 2020 qui sont ainsi reconnus par leur ancien employeur Orange. C'est aussi une reconnaissance de l'activité syndicale CGT spécifique pour les retraités.

### Avec le Kiosque Retraités Orange :

*Vous pouvez  
bénéficier d'une  
remise de 10% sur les  
abonnements pour  
chacun des 3 univers :  
Mobile, Fixe et  
Internet*

## Cette première victoire concerne toute la France

### Pour les retraités de 2012 à 2020 :

Faites-vous connaître auprès de la section syndicale CGT FAPT Retraités de votre département ou du syndicat départemental [ici](#) en mentionnant votre nom, prénom, téléphone (Fixe ou mobile) et courriel afin que des listes locales soient constituées et adressées aux directions locales d'Orange aux fins de régularisation



Déjà, une première liste de retraités ayant contacté la section UFR 13T a été régularisée par Orange afin d'accéder au Kiosque.

C'est enfin une 1<sup>ère</sup> victoire qui doit à notre sens dans un souci d'équité être étendue à tous les retraités ayant cessé leur activité professionnelle avant 2012

## La Direction Nationale d'Orange commence à nous entendre et à répondre positivement à nos revendications

Suivez les infos  
avec la CGT-FAPT



## CONTINUONS À NOUS MOBILISER COLLECTIVEMENT !

Retrouvez les contacts  
des départements

